



EU Action Plan for Forest Law Enforcement, Governance and Trade (FLEGT)

Partenariat pour les Forêts du Bassin
du Congo

Paris, June 2006



The EU FLEGT Action Plan

Le plan d'action FLEGT de l'UE expose des mesures tant du côté approvisionnement qu'à la demande visant à combattre la déforestation illégale et son commerce associé.

☞ Le plan propose des accords de partenariat avec les pays producteurs de bois qui incluent :

- la coopération au développement et la réforme de la gouvernance
- des mesures pour contrôler les échanges du bois récolté illégalement

☞ Des mesures supplémentaires proposées comprennent :

- des marchés publics verts
- des initiatives du secteur privé
- le financement et l'investissement



Processus législatif de l'UE

Des propositions ont été convenues pour un système d'autorisation d'importation de bois et des accords volontaires de partenariat FLEGT.

☞ Les propositions adoptées en décembre 2005 consistent en :

- un système de subordination de l'importation à la délivrance d'une licence de bois : une législation pour mettre en oeuvre un système de subordination de l'importation à la délivrance d'une licence de bois
- Des accords de partenariat: des directives pour guider la négociation des accords de partenariat



Mise en oeuvre

L'UE vise maintenant à élaborer des accords de partenariat avec les pays qui souhaitent collaborer pour contrôler la déforestation illégale et le commerce connexe.

👉 les accords de partenariat soutiendront les efforts nationaux pour renforcer la gouvernance et pour éliminer la déforestation illégale ; et pour introduire un système d'autorisation pour faciliter le commerce de bois récolté légalement

👉 tous les pays dans le bassin du Congo seraient des candidats potentiels pour l'aide sous cette initiative.



Mise en œuvre commune... ...et bénéfices communs

Wood-producers	EU
Increase revenues from forest exploitation	Respond to strong public demand for legal timber
Potential to expand market share in EU	Support efforts to foster sustainable forest management
Enhance control over wood industries	Meet environmental objectives



Construire des partenariats

Avec les propositions législatives actuellement adoptées, les préparations sont maintenant avancées pour la prochaine phase du plan d'action :

- 👉 Consultations dans les pays partenaires potentiel
- 👉 Planification de l'aide au développement commune de l'UE (la Commission et les États membres) aux accords de partenariat
- 👉 Le placement de personnel dans les pays/régions cibles



Consultations de partenariat

Une série de consultations informelles sur les accords de partenariat FLEGT a lieu dans les pays partenaires potentiels

- 👉 des consultations initiales avec la plupart de pays de bassin du Congo et de COMIFAC
- 👉 des consultations et un dialogue structuré sur les accords de partenariat sont maintenant en cours au Cameroun, au Ghana, en Indonésie et en Malaisie, avec l'aide des États membres de l'UE
- 👉 des encouragements à répondre, mais beaucoup de défis en avant



L'aide au développement

Pour les accords de partenariat :

La coopération au développement sera utilisée pour soutenir les **réformes à la gouvernance** dans les pays producteurs

☞ La Commission et les EM ont affecté des ressources substantielles autour du plan d'action FLEGT. L'aide de la CE comprend :

- Indonésie (€15m); Malaisie (€2m)
- Région ACP (€10m)
- Contrat de soutien central (€2.5m)
- Futures stratégies de pays (CSPs) et programmes thématiques pour l'environnement et les ressources naturelles (2007-2013)



L'aide au développement

Extérieurs de partenariat :

- ☞ des séries de projets pilotes sur le thème de la gouvernance forestière ont été financées (€16m):
 - bonne pratique de la gouvernance forestière
 - le suivi/monitoring/audit indépendant
 - le renforcement de la société civile locale
 - faciliter le commerce de bois récolté légalement

- ☞ davantage de sélection des projets au cours du premier semestre 2006

- ☞ aide aux processus régionaux FLEGT (Asie de l'Est, Afrique, Amérique latine) (€3m)



Objectifs pour 2006

Des progrès encourageants ont été accomplis avec le plan d'action FLEGT. Un travail important doit maintenant avoir lieu pour le rendre totalement opérationnel :

☞ négocier des accords de partenariat FLEGT :

- se préparer aux négociations
- conduire des négociations

☞ planifier l'aide au développement pour soutenir les accords de partenariat :

- programmation des ressources
- prévoir et aider à la coordination aux accords de partenariat



Merci

Pour plus d'info voir:

http://europa.eu.int/comm/development/body/theme/forest/initiative/index_en.htm